

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS 2020

1. MESSAGE DE LA MAIRIE

Nous avons le plaisir de vous présenter les comptes annuels 2020, composés des documents suivants :

- Bilan au 31 décembre 2020
- Compte de résultats 2020
 - Présentation échelonnée
 - Présentation par fonctions
- Compte des investissements 2020
- Tableau des flux de trésorerie 2020
- Annexes aux comptes annuels 2020 (documents 7 à 17)

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

Le total du bilan au 31 décembre 2020 s'élève à **CHF 96'310'278**, soit une hausse de CHF 597'914 par rapport à l'exercice précédent (2019 : CHF 95'712'364).

ACTIF

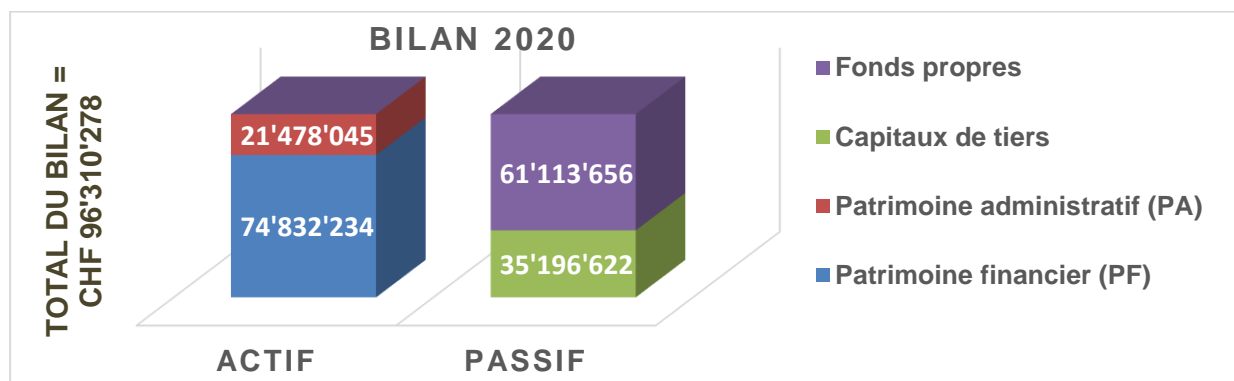
Le patrimoine financier (PF) a augmenté de CHF 952'667, notamment grâce à une hausse des disponibilités et des placements à court terme (voir document 6. Tableau des flux de trésorerie). Le PF représente environ 78 % du total de l'actif.

La diminution nette du patrimoine administratif (PA) de CHF 354'752 s'explique essentiellement par la compensation entre les investissements nets et les amortissements.

PASSIF

Les dettes à long terme (capitaux de tiers) ont diminué de CHF 626'206, notamment en raison des remboursements annuels contractuels.

L'augmentation de la fortune nette (capital propre) de CHF 1'224'120 provient de l'excédent de revenus 2020. Les mouvements sur les fonds propres sont détaillés dans l'annexe 9 (Etat du capital propre).



COMPTE DE RESULTATS 2020

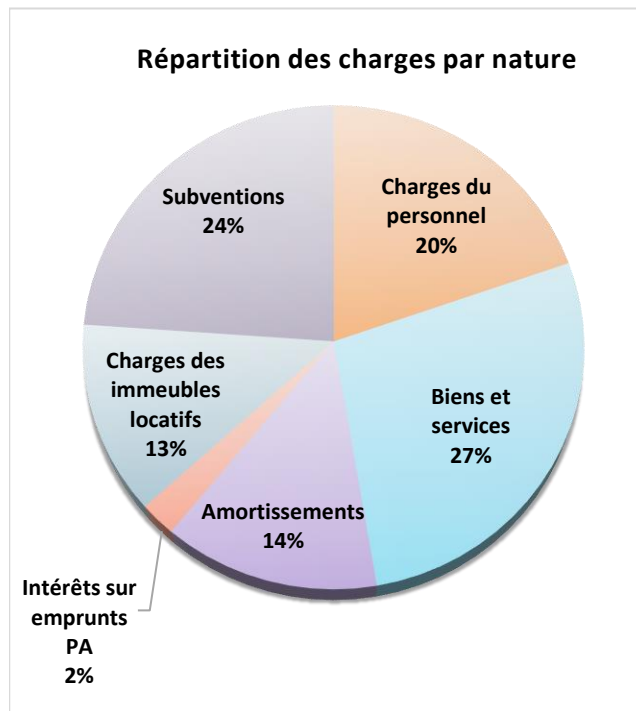
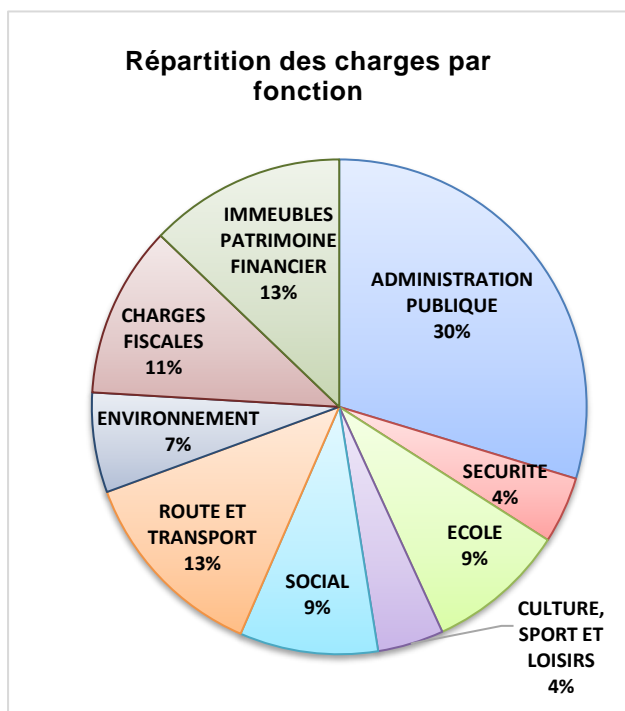
Le compte de résultat 2020 de la commune de Troinex boucle sur un excédent de revenus de **CHF 1'224'120** qui se présente ainsi :

	Budget 2020	Budgets suppl.	Comptes 2020	Ecart Budget	Comptes 2019	Ecart Comptes
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Revenus	9'446'325		10'944'310	1'497'985	9'325'648	1'618'662
Charges	9'442'234	45'150	9'720'190	232'806	9'576'449	143'741
Résultat	4'191	-45'150	1'244'120	1'265'179	-250'801	1'494'921

L'année 2020 a été marquée par la situation de crise liée au Covid 19 dont l'impact financier pour la commune est estimé à CHF 75'000 selon un détail figurant à l'annexe 15a (commandée spécialement par le Canton). Cet impact n'est toutefois pas significatif sur la globalité des finances.

Si l'on compare les comptes 2020 avec ceux de l'année précédente, nous constatons une nette augmentation des revenus provenant essentiellement d'une hausse des recettes fiscales, expliquée ci-après.

Par ailleurs, les charges de fonctionnement sont restées globalement stables par rapport à 2019, et se répartissent de la manière suivante entre les différents domaines (fonctions) gérés par la commune ainsi que selon leur nature :



IMPÔTS COMMUNAUX

La répartition des recettes fiscales enregistrées dans les comptes 2020, en comparaison avec 2019, est la suivante :

Rubrique 91.40	Budget 2020	Comptes 2020	Ecart budget	Comptes 2019	Ecart comptes
		CHF	CHF	CHF	CHF
Personnes physiques	6'210'000	7'776'570	1'566'570	6'250'762	1'525'808
<i>Impôts sur le revenu et fortune</i>	5'966'000	6'635'078		5'986'652	
<i>Correctifs années antérieures</i>	-	884'492		-8'890	
<i>Impôts à la source</i>	244'000	257'000		273'000	
Personnes morales	380'100	397'345	17'245	453'594	-56'249
<i>Impôts sur le bénéfice et capital</i>	24'000	68'322		77'124	
<i>Parts fonds péréquation</i>	356'100	329'023		376'470	
Total des recettes fiscales	6'590'100	8'173'915	1'583'815	6'704'356	1'469'559

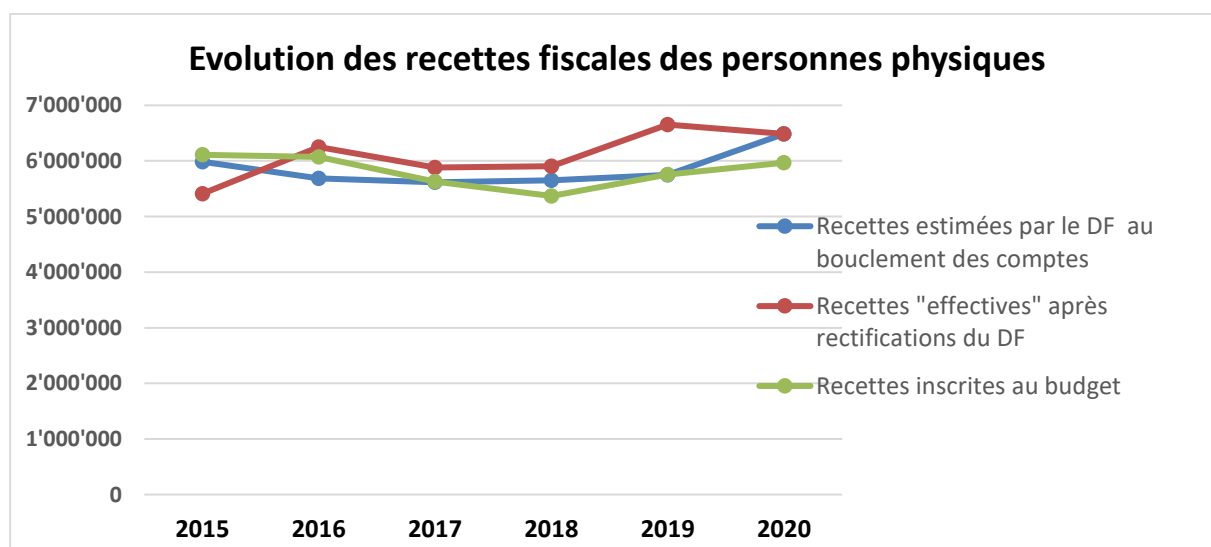
Les recettes fiscales 2020 des personnes physiques inscrites dans nos comptes sont supérieures aux prévisions budgétaires pour un montant de CHF 1'566'570. Cet écart s'explique principalement pour les raisons suivantes :

- Les taxations 2019 notifiées en 2020 (environ 67 % de bordereaux notifiés) montrent une situation meilleure que ce qui avait été estimé lors du bouclage des comptes 2019, ce qui a généré un correctif d'estimation d'environ CHF 900'000 qui est enregistré comme recettes en 2020.
- Sur la base des recettes effectives 2019, l'estimation des impôts 2020 a été adaptée à la hausse.

La valeur du centime additionnel est de CHF 165'877 en 2020 contre CHF 149'666 en 2019 et le taux de part privilégiée est passé de 50 % à 53% en 2020.

Nous vous rappelons que nous devons comptabiliser chaque année les recettes fiscales estimées par le Département des finances pour l'année, puis corriger ces recettes les années suivantes en fonction des résultats des taxations des contribuables et des nouvelles estimations de l'administration.

Le graphique ci-après illustre l'évolution des estimations fiscales en comparaison avec les recettes effectives après rectifications du département des finances (DF) :



Charges fiscales

En 2020 nous avons versé CHF 319'301 dans le cadre de la péréquation financière intercommunale (2019 : CHF 290'978). Pour rappel, ce chiffre est calculé par le département des finances, sur la base de critères tels que l'indice de capacité financière et le nombre de places de crèche financées par la commune.

Notre part à la compensation financière 2020 versée aux communes frontalières françaises sur les prélèvements d'impôts à la source s'est élevée à CHF 70'318 (2019 : CHF 58'283).

Les pertes effectives sur les créances fiscales des personnes physiques se sont montées à CHF 425'893 et concernent essentiellement des créances datant de 2004 et de 2006 devenues irrécupérables.

REVENUS ET CHARGES DES IMMEUBLES LOCATIFS

Le résultat sur les immeubles locatifs se présente comme suit :

<i>Rubrique 96.34 / 96.44</i>	Budget 2020	Comptes 2020	Ecarts budget	Comptes 2019	Ecarts comptes
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Revenus des locations	2'225'600	2'114'305	-111'295	2'216'714	-102'409
Charges des immeubles	1'193'450	1'247'570	54'120	1'385'870	-138'300
Résultat net	1'032'150	866'735	-165'415	830'844	35'891

La baisse des revenus des locations est expliquée par les exonérations de loyers des baux commerciaux octroyées en raison de la pandémie (voir annexe 15a).

En 2020, il y a eu peu de changement de locataires et moins de frais engagés pour la rénovation d'appartements, ce qui explique en partie la diminution des charges des immeubles en comparaison avec 2019.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS 2020

Les investissements bruts pour le patrimoine administratif se sont élevés à **CHF 987'529** (2019 : CHF 827'838) et se composent principalement des éléments suivants :

- Fonds d'investissements pour le développement urbain : CHF 130'900
- Salle des fêtes : travaux de mise en conformité et d'amélioration : CHF 147'208
- Crèche – étude du projet définitif de construction : CHF 422'364
- Aménagement du territoire – suite des études en cours CHF 160'463

Pour rappel, les investissements du patrimoine financier sont enregistrés directement au bilan et ne figurent pas dans le compte des investissements.